

Rencontre technique du Plan régional d'Actions en faveur des Lépidoptères patrimoniaux d'Aquitaine

3 avril 2019



OBSERVATOIRE AQUITAIN DE LA FAUNE SAUVAGE
MATHILDE BRUNEL



PROJET LISTE ROUGE REGIONALE DES RHOPALOCERES



I. Van Halder

En partenariat avec :



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AQUITAINE



Conservatoire
d'espaces naturels
Aquitaine





EMERGENCE DU PROJET

Objectif : évaluer le degré d'extinction des Rhopalocères présents en Aquitaine d'après la méthodologie de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature

2017 : Premier travaux préparatoires

- > Mobilisation d'un comité d'experts : le comité d'évaluation
- > Appel à contribution auprès du réseau pour la mise à disposition de données



PROJET LISTES ROUGES MAMMIFÈRES & RHOPALOCÈRES - APPELS À CONTRIBUTION

publié le 14 juin 2017

Après la Liste rouge des amphibiens et reptiles d'Aquitaine sortie en 2014, puis celle des odonates en 2016, l'OAFS se mobilise pour assurer la coordination de nouvelles évaluations sur le territoire aquitain. Elles concerneront les groupes des mammifères et des rhopalocères (articulation avec la démarche atlas en cours).



La synthèse des données nécessaires à l'évaluation Liste rouge est une étape importante pour assurer la qualité des résultats. Cette étape a pour objectif de rassembler, dans la mesure des données disponibles, toutes données permettant d'obtenir une image fidèle de la situation des espèces (actuelle et passée). La plupart de ces informations doivent être mobilisées sous la forme de données quantitatives pour être confrontées à la grille des critères de la méthode UICN.





COMITE D'ÉVALUATION

Experts (au moins 5 en général), spécialistes du groupe taxonomique évalué (membres du réseau associatif, universitaires, gestionnaires, naturalistes indépendants...).

Le Comité d'évaluation peut être consulté ponctuellement le long du projet mais sa mission principale consiste à participer à la validation collégiale des critères et des catégories finales.

Evalueurs neutres	Mathilde BRUNEL
	Marie BARNEIX
Experts référents	Pierre-Yves GOURVIL
	Mathieu SANNIER
	David SOULET
Experts locaux	Sylvain BONIFAIT
	Cyrille GREAUME
	Mathieu MOLIERE
	David SIMPSON
	Inge VAN HALDER



LISTES ROUGES

Principe : Classer les espèces dans une catégorie de menace suite à l'évaluation de leur risque de disparition du territoire considéré.



Echelle mondiale : 1er guide de référence: Catégories et critères de l'UICN pour la Liste rouge version 3.1 (2001)

Echelle régionale : 2ème guide de référence: Lignes directrices pour l'application, au niveau régional, des critères de l'UICN pour la Liste Rouge version 4.0 (2003)



LISTES ROUGES

Principe : Classer les espèces dans une catégorie de menace suite à l'évaluation de leur risque de disparition du territoire considéré.



Echelle mondiale : 1er guide de référence: Catégories et critères de l'UICN pour la Liste rouge version 3.1 (2001)

Echelle régionale : 2ème guide de référence: Lignes directrices pour l'application, au niveau régional, des critères de l'UICN pour la Liste Rouge version 4.0 (2003)



Echelle des régions administratives de France métropolitaine:
Projet d'appui à l'élaboration des Listes rouges régionales (UICN France, MNHN, FCBN, FNE)



Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées (UICN France 2018, 2nde édition)

- Il apporte aide et précisions pour appliquer la méthodologie de l'UICN à l'échelle des régions administratives françaises.



LISTES ROUGES

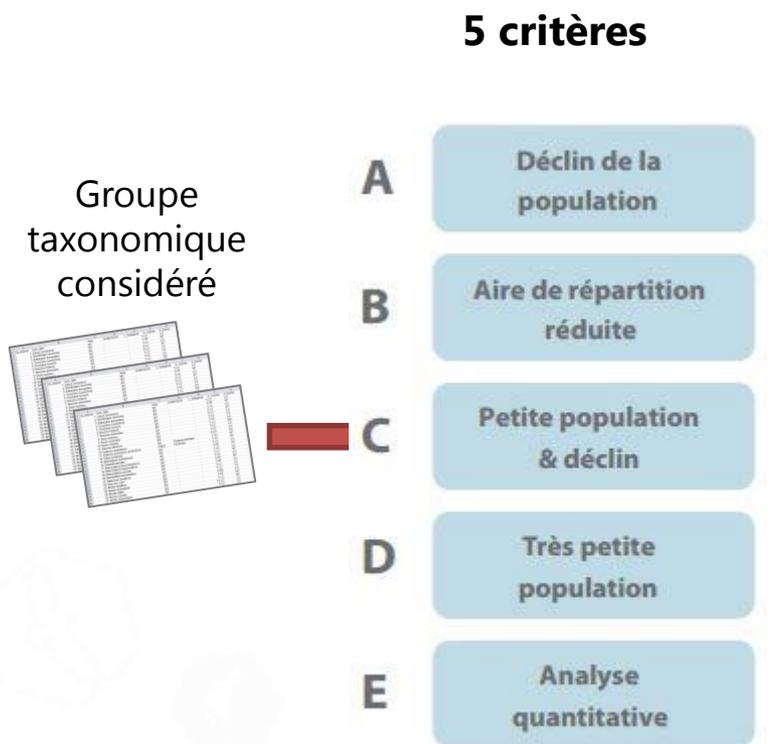


Figure 2. Les 5 critères de la Liste rouge

11 catégories

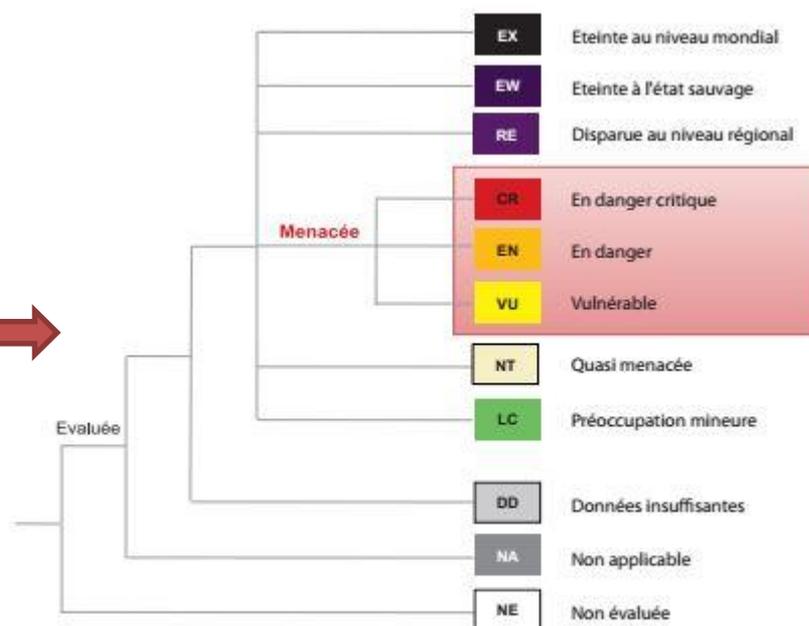


Figure 1. Présentation des catégories de l'UICN utilisées à une échelle régionale (d'après les Guides UICN 2001 & 2003)



ETAPES

ETAPE 1

MISE EN PLACE DU CADRE DU PROJET

ETAPE 2

IDENTIFICATION DES ESPECES SOUMISES AU PROCESSUS D'EVALUATION

ETAPE 3

SYNTHESES DES DONNEES ET PRE-EVALUATIONS

ETAPE 4

TRANSMISSIONS DES PRE-EVALUATIONS AUX EXPERTS

ETAPE 5

EVALUATION ET VALIDATION PAR LE COMITE DEVALUATION

ETAPE 6

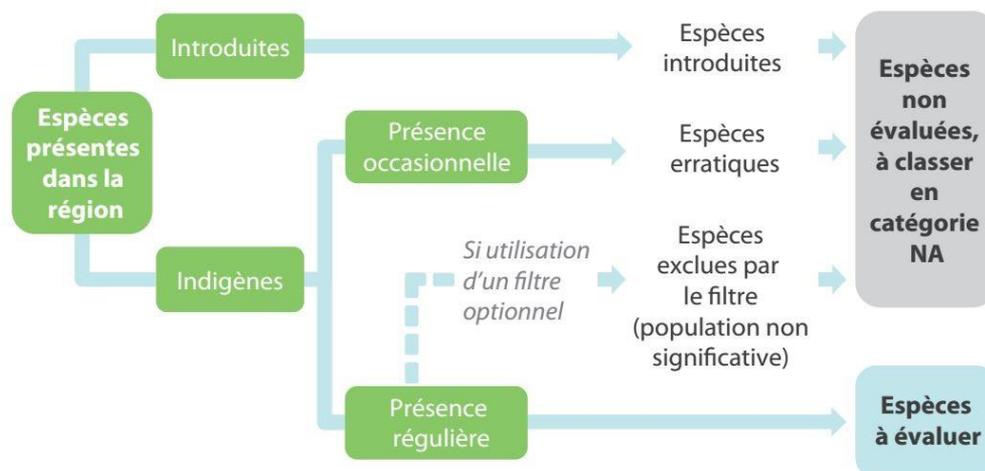
FINALISATION DES DOCUMENTS DE RESULTATS



ETAPES

ETAPE 2

IDENTIFICATION DES ESPECES SOUMISES AU PROCESSUS D'ÉVALUATION



UICN France (2011)

• 8 espèces non soumises à évaluation :

- 1 espèce introduite
- 7 espèces erratiques

Famille	Nom scientifique	Cat. Aquitaine
Hesperiidae	<i>Pyrgus onopordi</i> (Rambur, 1839)	NA ^b
Lycaenidae	<i>Cacyreus marshalli</i> (Butler, 1898)	NA ^a
Lycaenidae	<i>Glaucopsyche melanops</i> (Boisduval, 1828)	NA ^b
Lycaenidae	<i>Scolitantides orion</i> (Pallas, 1771)	NA ^b
Nymphalidae	<i>Charaxes jasius</i> (Linnaeus, 1767)	NA ^b
Nymphalidae	<i>Danaus plexippus</i> (Linnaeus, 1758)	NA ^b
Nymphalidae	<i>Limenitis populi</i> (Linnaeus, 1758)	NA ^b
Papilionidae	<i>Iphiclides feisthamelii</i> (Duponchel, 1832)	NA ^b

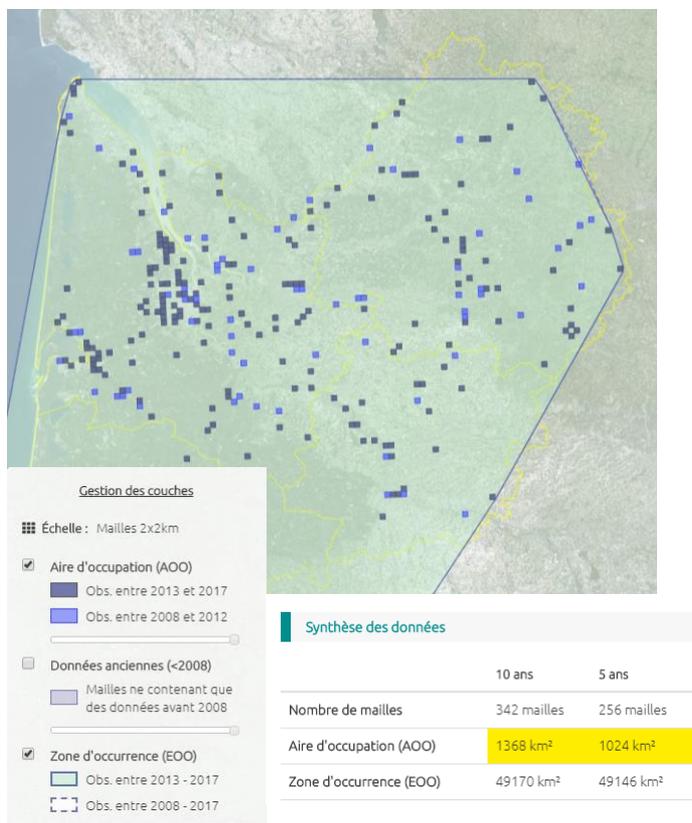


ETAPE 3

SYNTHESE DES DONNEES ET PRE-EVALUATIONS

Données mobilisées :

- Toutes les données (d'origine publique et privée) partagées dans l'outil SIFaune : données avec un degré de précision assez fin (points, lignes, polygones, mailles)



Structures productrices de données

=> **27 contributeurs**

243 718 observations

- Sur la période 2008-2017
 - Sur l'Aquitaine



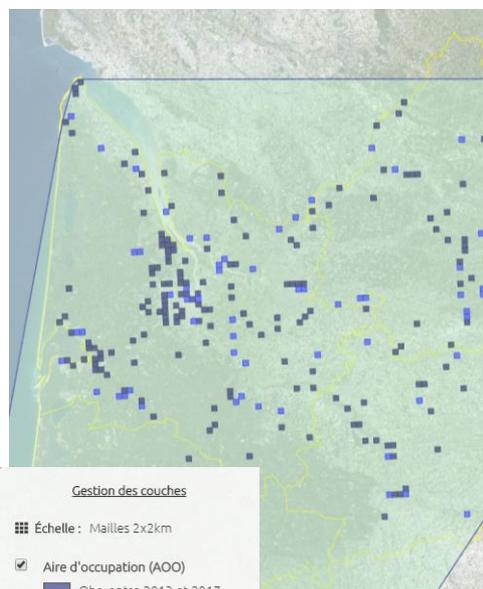
ETAPES

ETAPE 3

SYNTHESE DES DONNEES ET PRE-EVALUATIONS

Croisement des données par la Cellule de traitement de l'OAFS :

- Travail sur les doublons
- Production de cartes et calculs (outil à disposition du comité d'évaluation)
- Élaboration de fiches-espèces en collaboration avec le CEN Aquitaine et la LPO



Utiliser n'importe lequel des critères A à E	En danger critique (CR)	En danger (EN)	Vulnérable (VU)
A. Réduction de la population mesurée sur la plus longue des deux durées : 10 ans ou 3 générations			
A1	≥ 90%	≥ 70%	≥ 50%
A2, A3 et A4	≥ 80%	≥ 50%	≥ 30%

<p>A1 Réduction de la taille de la population constatée, estimée, déduite ou supposée, dans le passé, lorsque les causes de la réduction sont clairement réversibles ET comprises ET ont cessé.</p> <p>A2 Réduction de la population constatée, estimée, déduite ou supposée, dans le passé, lorsque les causes de la réduction n'ont peut-être pas cessé OU ne sont peut-être pas comprises OU ne sont peut-être pas réversibles.</p> <p>A3 Réduction de la population prévue ou supposée dans le futur (sur un maximum de 100 ans).</p> <p>A4 Réduction de la population constatée, estimée, déduite ou supposée (sur un maximum de 100 ans), sur une période de temps devant inclure à la fois le passé et l'avenir, lorsque les causes de la réduction n'ont peut-être pas cessé OU ne sont peut-être pas comprises OU ne sont peut-être pas réversibles.</p>	<p><i>en se basant sur l'un des éléments suivants :</i></p> <p>(a) l'observation directe (<i>sauf A3</i>)</p> <p>(b) un indice d'abondance adapté au taxon</p> <p>(c) la réduction de la zone d'occupation (AOO), de la zone d'occurrence (EOO), et/ou de la qualité de l'habitat</p> <p>(d) les niveaux d'exploitation réels ou potentiels</p> <p>(e) les effets de taxons introduits, de l'hybridation, d'agents pathogènes, de substances polluantes, d'espèces concurrentes ou parasites</p>
---	--

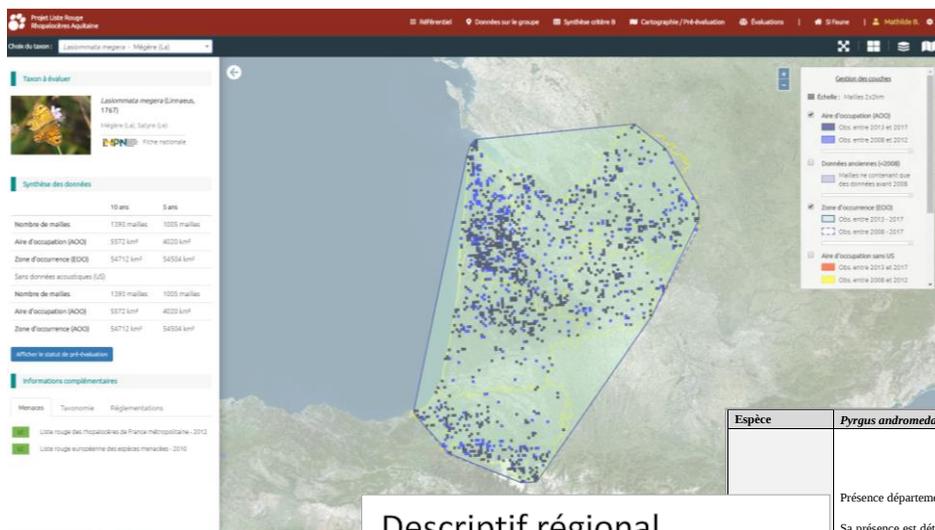
	10 ans	5 ans
Nombre de mailles	342 mailles	256 mailles
Aire d'occupation (AOO)	1368 km ²	1024 km ²
Zone d'occurrence (EOO)	49170 km ²	49146 km ²



ETAPES

ETAPE 3

SYNTHESE DES DONNEES ET PRE-EVALUATIONS



Descriptif régional
+
Synthèse des données collectées

Informations complémentaires

Pré-évaluation régionale

Données élaborées

Espèce	Pyrgus andromedae (Wallengren, 1853) – Hespérie des frimas (L.)	Données élaborées 2008-2017	2x2 km		5x5km	
			6 mailles		5 mailles	
Critères B valeurs			AOO (B2)	EOO (B1)	AOO (B2)	EOO (B1)
		Présence départementale : 64		24 km ²	426 km ²	125 km ²
Seuils atteints			EN (proche CR)	EN	EN (proche CR)	EN
Etude des sous conditions	<p>Présence est détectée dans les Pyrénées béarnaises, en secteurs de vallée des Barétous/Aspe et d'Ossau. 9 observations entre 2012 et 2017 sur 6 mailles de présence et 1 observation en 2004 témoignent de sa présence.</p> <p>L'aire de répartition de l'Hespérie des frimas est mal connue en Aquitaine, l'identification de l'espèce est plus ou moins facile. Pour une bonne détermination, il est conseillé de privilégier la capture et l'identification sur site (Gourvil et Al., 2016).</p> <p>Habitats : Prairies et pelouses subalpines à alpines, entre 1000 et 3000 m d'altitude. Ses plantes-hôtes sont <i>Dryas octopetala</i> et <i>Potentilla erecta</i> (Gourvil et Al., 2016).</p>		<p>(a) population fragmentée ou nombre de localités réduit : 2 à 3 sous-populations (secteurs de vallées des Barétous / Aspe, vallée d'Ossau) fragmentées par les zones de massifs < 5 localités par rapport à une menace comme le changement climatique</p> <p>(b) Déclin continu (i: zone d'occurrence - ii: zone d'occupation - iii: superficie, étendue et/ou qualité de l'habitat - iv: nbre de localités ou ss-population - v: nbre d'ind. matures) : Dégradation de la qualité des pelouses et landes ouvertes sèches à l'échelle régionale (intensification de l'entretien (brûlis, pâturage, ...) ou à l'inverse l'absence d'entretien) (Gourvil et Al., 2017). Espèce pressentie sensible au changement climatique (entre 1000 et 3000 m d'altitude) (risque renforcé par la plausibilité et le caractère immédiat de la menace) avec pour conséquences : la restriction de la répartition de la population et la fragmentation grave.</p>			
Informations complémentaires		<p>Situation monde / Europe : « LC » au niveau européen, espèce localisée dans les prairies à 1000-3000 m dans les Pyrénées, les Alpes, les montagnes de l'ouest des Balkans et à 0-1000 m en Scandinavie (Lafranchis, 2010).</p> <p>Situation France : « LC ».</p> <p>Situations régions limitrophes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Midi-Pyrénées : Très rare, connue actuellement des départements des Hautes-Pyrénées et de la Haute-Garonne. Elle est toujours très localisée. Elle est historiquement citée en Ariège, mais ne semble pas avoir été retrouvée depuis 1946 (CEN Midi-Pyrénées). 				
Pré-évaluation régionale			EN	B(1+2)ab(I,iii)		



ETAPES

ETAPE 4

TRANSMISSIONS DES SYNTHES ET DES PRE-EVALUATIONS AUX EXPERTS

ETAPE 5

EVALUATION ET VALIDATION PAR LE COMITE DEVALUATION

1^{er} et 10 octobre 2018

ETAPE 6

FINALISATION DES RESULTATS

- Validation de la Liste rouge par le CSRPN le 7 novembre 2018
- Labellisation de la Liste rouge par l'UICN le 13 décembre 2018



Paris, le 13 décembre 2018

Avis sur la méthodologie et la démarche mises en œuvre pour l'élaboration de la Liste rouge des rhopalocères d'Aquitaine

Après examen des documents préparés par l'Observatoire aquitain de la faune sauvage concernant la réalisation de la Liste rouge régionale des rhopalocères, et après échanges avec les coordinateurs de ce projet, il apparaît que :

- la méthodologie utilisée pour ce travail repose sur une application rigoureuse des catégories et critères élaborés par l'UICN pour la constitution de Listes rouges des espèces menacées à une échelle régionale ;
- la démarche d'élaboration mise en œuvre répond aux recommandations faites par l'UICN France pour assurer l'objectivité, la cotérialité et la qualité de ce travail.

Compte tenu de l'ensemble des éléments examinés, le Comité français de l'UICN rend un avis favorable sur le travail réalisé concernant la Liste rouge des rhopalocères d'Aquitaine.

Ce travail ayant auparavant été validé par le CSRPN, cet avis a valeur de labellisation par l'UICN France de cette Liste rouge, sous réserve de la publication des résultats sous la forme d'un document conforme aux préconisations qui figurent dans le Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées, publié par l'UICN France.

UICN - Comité français
17, place du Trocadère
75016 Paris
Tel : 01 47 07 78 58
E-mail : uicn@uicn.fr

UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE

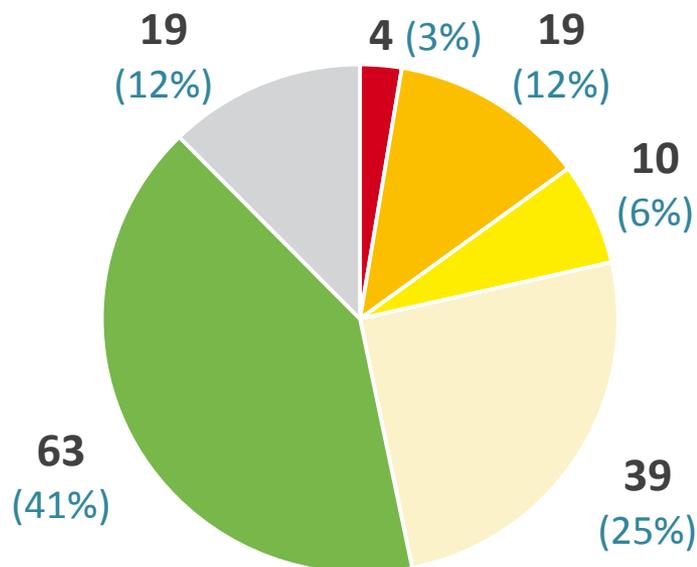


RESULTATS DES EVALUATIONS

-> **33 espèces menacées (CR+EN+VU)** sur les 154 présentes en Aquitaine, soit **> 21 %**



Nombre d'espèces par catégorie de menace



- En danger critique (CR)
- En danger (EN)
- Vulnérable (VU)
- Quasi menacé (NT)
- Préoccupation mineure (LC)
- Données insuffisantes (DD)

Ces résultats sont accessibles sur la page des actualités ou dans la rubrique « ressources » du SI Faune.



RESULTATS DES EVALUATIONS

Phengaris teleius (Bergsträsser, 1779)

Azuré de la Sanguisorbe (L')



I. Van Halder

CR

B2ab(iii)

- AOO ajustée à dire d'experts : < 10 km²
- Sous-populations complètement isolées les unes des autres
- Disparition des prairies humides à sanguisorbes



Aires d'occurrence et d'occupation de l'Azuré de la Sanguisorbe en Aquitaine (extrait de l'outil en ligne)

Synthèse des données

	10 ans	5 ans
Nombre de mailles	3 mailles	2 mailles
Aire d'occupation (AOO)	12 km²	8 km²
Zone d'occurrence (EOO)	472 km²	260 km ²

Satyrus ferula (Fabricius, 1793)

Grande Coronide (La)

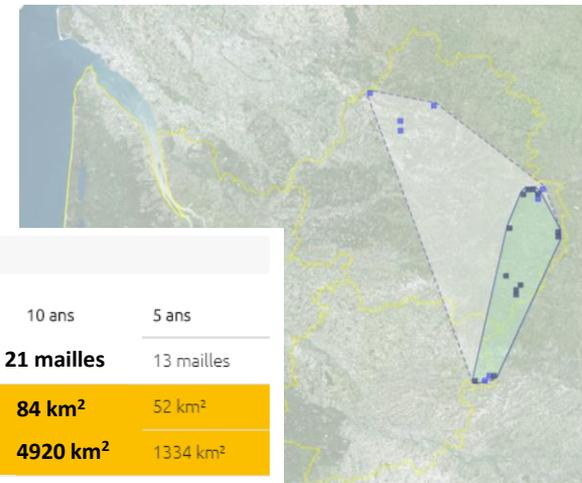


J. Touroult

EN

B(1+2)ab(i,ii,iii)

- AOO et EOO sous le seuil de menace EN
- Petites sous-populations très fragmentées entre elles
- Espèce menacée par la déprise des coteaux thermophiles
- Situation de l'espèce inquiétante dans le nord de la Dordogne



Synthèse des données

	10 ans	5 ans
Nombre de mailles	21 mailles	13 mailles
Aire d'occupation (AOO)	84 km²	52 km ²
Zone d'occurrence (EOO)	4920 km²	1334 km ²

Aires d'occurrence et d'occupation de la Grande Coronide en Aquitaine (extrait de l'outil en ligne)



RESULTATS DES EVALUATIONS

Aporia crataegi (Linnaeus, 1758)

Gazé (Le)



E. Reuzeau

NT

pr. B2b(iii)

- AOO sous le seuil de menace VU
- Sous-populations de l'espèce connectées entre elles
- Menaces : évolution des paysages bocagers

Melitaea diamina (Lang, 1789)

Mélitée noirâtre (La)

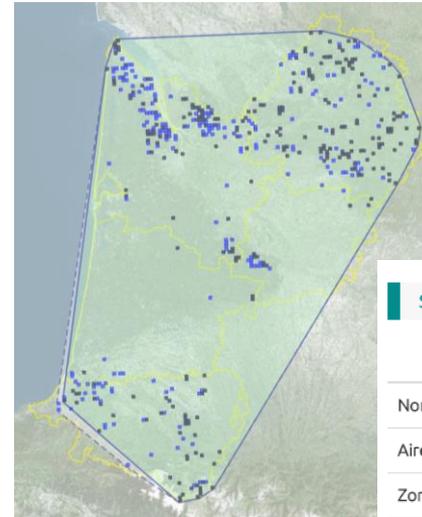


I. Van Halder

EN

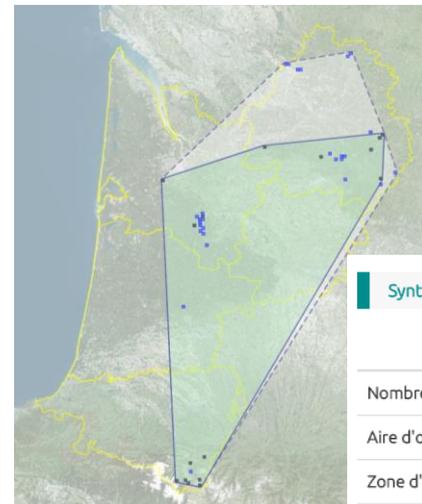
B2ab(iii)

- AOO sous le seuil de menace EN
- Sous-populations sévèrement fragmentées entre elles
- Menaces : liées à la disparition des zones humides pour les populations de plaine



Aires d'occurrence et d'occupation du Gazé en Aquitaine (extrait de l'outil en ligne)

Synthèse des données		
	10 ans	5 ans
Nombre de mailles	473 mailles	266 mailles
Aire d'occupation (AOO)	1892 km²	1064 km ²
Zone d'occurrence (EOO)	49568 km²	48684 km ²



Aires d'occurrence et d'occupation de la Mélitée noirâtre en Aquitaine (extrait de l'outil en ligne)

Synthèse des données		
	10 ans	5 ans
Nombre de mailles	43 mailles	6 mailles
Aire d'occupation (AOO)	172 km²	64 km ²
Zone d'occurrence (EOO)	27426 km²	1082 km ²



RESULTATS DES EVALUATIONS

Erebia :

9 espèces

Moiré lustré *Erebia arvernensis*

Moiré de la Canche *Erebia epiphron*

Moiré frange-pie *Erebia euryale*

Moiré pyrénéen *Erebia gorgone*

Moiré cantabrique *Erebia lefebvrei*

Moiré variable *Erebia manto*

Moiré des Luzules *Erebia oeme*

Moiré fontinal *Erebia pronoe*

Moiré printanier *Erebia triarius*

Synthèse des données

	10 ans	5 ans
Nombre de mailles	64 mailles	mailles
Aire d'occupation (AOO)	256 km²	180 km ²
Zone d'occurrence (EOO)	2472 km²	978 km ²



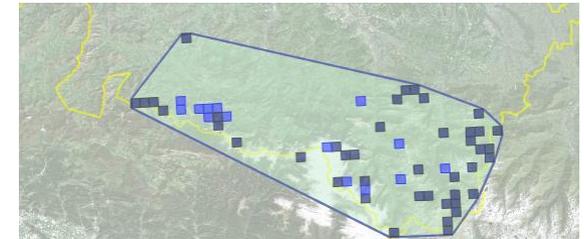
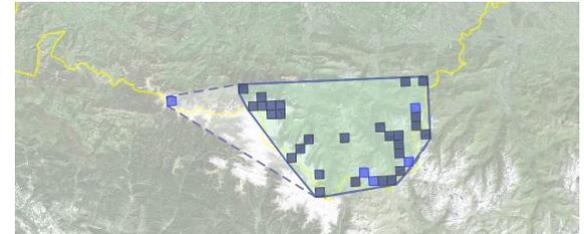
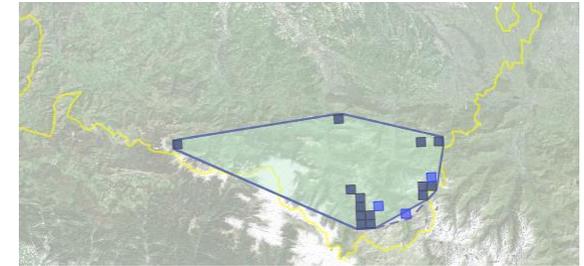
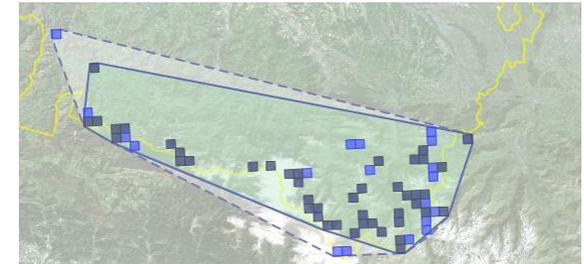
D. Demergès



D. Morel

NT pr. B(1+2)b(iii)

- AOO et EOO sous les seuils de menaces
- Sous-populations connectées entre elles
- Menaces : Impact du pastoralisme et de l'éco-buage sur les espèces d'altitude ou à l'inverse par l'abandon des pratiques pastorales



Aires d'occurrence et d'occupation de haut en bas du Moiré de la Canche, du Moiré pyrénéen, du Moiré fontinal et du Moiré printanier en Aquitaine (extrait de l'outil en ligne)

Merci aux partenaires de l'OAFS, à l'ensemble des contributeurs & aux membres du comité d'évaluation

Mathilde BRUNEL - brunel@oafs.fr

www.oafs.fr

Etablissements publics



Associations de protection de la nature



Associations d'éducation à l'environnement



Bureaux d'études

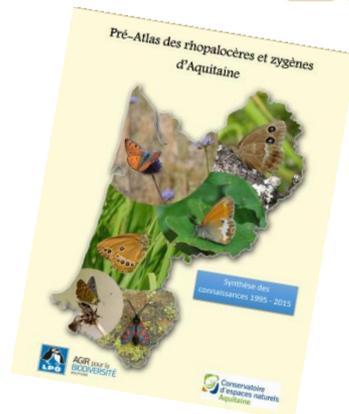


N. Merceron

Merci aux partenaires de l'OAFS, à l'ensemble des contributeurs & aux membres du comité d'évaluation

Mathilde BRUNEL - brunel@oafs.fr

www.oafs.fr



N. Merceron